



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E58024

VALABLE JUSQU'AU 05/04/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/1979

Forme juridique : SARL

Capital : 20 241

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIJON 314991092

Siret : 314 991 092 00011

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0721 1088

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 121022945 K 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 121022945 K 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/09/2023

Raison sociale : CARILLON SARL

4 RUELE BRISEE  
21380 MESSIGNY ET VANTOUX

Téléphone : 03 80 35 42 86

Portable : 06 14 03 17 08

Site Internet : carillon-couverture.fr

E-mail : ent\_carillon@yahoo.fr

Responsabilité légale :

CARILLON JÉRÔME CO-GÉRANT / CARILLON ERIC CO-GÉRANT

Fax : 03 80 41 14 72

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 06/03/2023           |
| 3121 | Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE  | 06/03/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres de toit   | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus   | 11/05/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON  
BATIMENT LE MAJOR  
170 AVENUE JEAN JAURES  
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.